

Temps de travail des cadres
4^{ème} réunion de négociation
du 21 septembre 2009

Paris le 5 octobre 2009

Version V1 du projet d'avenant sur le temps de travail des cadres à EDF SA

Comme elle l'avait indiqué, FO Energie et Mines a diffusé la version V1 du projet d'avenant sur le temps de travail des cadres à EDF SA. Celle-ci a suscité de vives réactions auprès des cadres.

En effet, l'introduction du forfait jour annuel pour les cadres autonomes qui le choisiraient ne permet pas à ceux-ci de comparer leur situation actuelle en matière de temps de travail à une situation future.

FO Énergie et Mines considère qu'on est loin du compte concernant l'attractivité du forfait jour, notamment pour ceux qui ne souhaitent pas travailler plus (70% des cadres lors de la consultation préalable à la négociation).

Le passage d'un décompte en heures à un décompte en jours tel que proposé ne donne pas de visibilité sur la charge de travail réellement accomplie et sur la juste rétribution de celle-ci.

La suppression des jours de disponibilité banalisent une durée du travail qui jusqu'ici apparaissait comme au-delà de la norme et pouvait donner lieu à certaines formes de reconnaissance, même si celles-ci n'étaient pas toujours à la hauteur.

FO Énergie et Mines poursuit ses actions pour l'amélioration des conditions de travail des cadres !

Pour FO Energie et Mines, si la direction souhaite proposer un nouveau système d'aménagement du temps de travail pour les cadres, cela ne peut se concevoir que dans le cadre d'améliorations de conditions de travail directement visibles et sans ambiguïté sur l'objectif poursuivi.

Pour FO Energie et Mines, **l'équilibre vie privée- vie professionnelle ne doit pas résulter de la seule responsabilité individuelle**, mais doit procéder d'une analyse préalable et collective de la charge de travail au plus près des équipes et donner lieu à des plans d'action correctifs le cas échéant.

FO Energie et Mines attend des réponses à ses revendications lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 13 octobre.